|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 39e  | 2e  | Étude des crédits du ministère de l’Éducation | 13 avril 2011 | Mme Line Beauchamp | Ministre de l’Éducation, du Loisir et du Sport  | PLQ |

**Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire :**

**Mme Beauchamp:** Bonjour, M. le Président. Je veux saluer mes collègues parlementaires, les membres de la formation gouvernementale puis, bien sûr, mes collègues représentant l'opposition officielle, mon collègue député indépendant, député de Chauveau. M. le Président, donc, je vous souhaite une très bonne journée. Elle sera longue et fructueuse. C'est le plus important.

Et, vous avez vu, je vous les présenterai un petit peu plus tard... On va discuter ici de crédits qui vont... qui dépassent environ 8 milliards de dollars, donc vous comprenez qu'on soit accompagnés de l'équipe d'experts du ministère, que je vous présenterai au courant de l'avant-midi.

Donc, je vous le disais, là, les crédits pour l'éducation préscolaire et l'enseignement... l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire, secondaire s'élèvent à près de 8,8 milliards de dollars. C'est une enveloppe budgétaire qui, en plus d'assurer le fonctionnement du réseau, vise à favoriser l'amélioration du soutien aux élèves ainsi que leur réussite par l'ajout de ressources particulières.

Nous allons poursuivre et intensifier nos actions pour la réussite scolaire de nos enfants. Nous allons rapprocher l'école de nos jeunes, bien sûr, de nos communautés, et notamment nous ciblons des actions spécialement vers les garçons.

Nos jeunes sont attirés par les nouvelles technologies. C'est leur univers. L'école doit s'inscrire dans cette réalité. Et notamment nous allons poursuivre cet effort pour prendre... faire prendre un virage technologique à nos écoles, à nos écoles publiques, parce que ces écoles publiques méritent d'être valorisées, et c'est une façon de valoriser l'école publique. Il faut faire de l'école québécoise une école performante, branchée sur les réalités du XXIe siècle, notamment grâce à l'utilisation des portables, de tableaux interactifs. D'ailleurs, une somme de 240 millions de dollars est prévue pour introduire ces nouveaux matériels au cours des cinq prochaines années et fournir la formation nécessaire au personnel enseignant.

Depuis 2003, nous avons augmenté le temps consacré à l'étude et à la maîtrise de la langue française. Comme le disait le premier ministre lors du discours inaugural, notre langue, c'est notre identité. C'est aussi notre force. C'est un instrument de liberté. En cela, il n'y a aucune opposition entre la pleine maîtrise du français et la connaissance d'une deuxième ou d'une troisième langue.

Nous entendons consacrer 400 heures additionnelles à l'enseignement intensif de l'anglais en sixième année du primaire. Ainsi, nos jeunes auront de meilleures chances de réussir et de devenir de véritables citoyens fièrement francophones mais ouverts sur le monde. Cette approche sera progressivement étendue à tout le Québec, sur un horizon de cinq ans. Et à cet égard nous mettrons en valeur des collaborations nouvelles entre commissions scolaires francophones et anglophones. Une somme de 25 millions sera investie à terme pour cette mesure.

Il y a, au Québec, aussi un engouement important pour le sport -- on peut l'affirmer à la veille du début des séries éliminatoires de hockey -- mais notamment pour le sport étudiant. Les élèves et leurs parents remplissent les gradins pour encourager les jeunes. Et, quand on est fier de son école, moi, je prétends qu'on est fier d'y rester et d'y réussir.

Pour contribuer à renforcer la fierté, l'appartenance à son école publique, le gouvernement investira 13 millions de dollars sur trois ans, notamment pour doter les écoles de meilleures ressources pour améliorer les équipements d'entraînement, doter les équipes d'uniformes. On sera fier de porter les couleurs de son école.

Et nos écoles forment les citoyens de demain, on le sait. Dans sa mission éducative, l'école doit cultiver l'art du vivre-ensemble, le respect envers les autres et notamment, et je le souligne, le respect envers les enseignants.

Des formations au civisme seront implantées dans toutes les écoles. Ces formations seront centrées sur le respect de la personne, le respect de l'autorité du professeur et des directions d'école.

Nous consacrerons aussi, cette année, 31 millions de dollars additionnels à la poursuite de la stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaire, donc la lutte au décrochage scolaire. Cet ajout de ressources va nous permettre d'intensifier nos efforts et notamment, notamment dans les milieux défavorisés. Je vous rappelle que le déploiement de cette stratégie représente des investissements de 135 millions de dollars sur quatre ans.

Les ressources additionnelles permettront également de poursuivre la réduction du nombre d'élèves par classe au primaire, une mesure qui profite, entre autres, aux élèves en difficulté, un lien direct avec la persévérance scolaire et un lien direct même avec le soutien aux élèves en difficulté. Des crédits additionnels de 26,8 millions de dollars y sont réservés, ce qui porte à 58,4 millions de dollars le budget consacré à la diminution des ratios maître-élèves depuis 2009-2010.

En plus, une somme récurrente de 20 millions de dollars nous permettra de continuer d'améliorer l'Aide aux devoirs afin de réduire les retards d'apprentissage au primaire. Et je vous rappelle que nous avons récemment annoncé une augmentation de l'aide financière accordée à l'initiative Allô prof afin d'améliorer le soutien aux élèves mais aussi aux parents. Puis il me fera plaisir d'y revenir un peu plus tard dans la journée pour vous décrire cette initiative.

Il est entendu que nous maintiendrons aussi les engagements pris antérieurement pour offrir un accompagnement individualisé aux élèves du secondaire et soutenir le personnel enseignant. Une somme de 11 millions de dollars est prévue pour l'ajout d'enseignants-ressources au niveau secondaire.

Nous continuerons également de mettre en place des mesures pour augmenter l'offre d'activités parascolaires au secondaire. Celles-ci favorisent hors de tout doute le développement d'un sentiment d'appartenance à l'école, comme je vous l'indiquais, mais je veux juste vous confirmer que, pour des activités à la fois sportives mais aussi culturelles et communautaires d'engagement social, c'est une somme de 12 millions de dollars qui seront consacrés aux activités parascolaires au cours de la prochaine année.

Le dossier du soutien à l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté est un dossier qui mérite tous nos efforts, toute notre attention, toute notre détermination. Différentes mesures ont été mises en place aux fins de soutenir ces élèves en difficulté ou handicapés, au fil des ans. Malheureusement, il faut le dire, il semble bien que les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes ou des efforts déployés.

C'est pourquoi, très tôt dans le mandat que je me suis vu confier par le premier ministre, j'ai rempli cet engagement de tenir une rencontre nationale pour faire le point sur cette question. Vous vous souviendrez que, le 25 octobre dernier, une centaine de partenaires du réseau scolaire et d'autres milieux étaient réunis pour proposer des pistes de solution qui conviennent à la fois aux élèves, aux parents, à toutes les personnes concernées.

Je peux vous dire que des actions concrètes sont en voie de réalisation. D'ailleurs, un tableau de bord de toutes les initiatives et des suivis a été mis en place par le ministère de l'Éducation, est un tableau de bord public. Nous souhaitons notamment... vous verrez que nous devons parler de meilleure collaboration entre le réseau de l'éducation et celui de la santé et des services sociaux pour atteindre nos objectifs.

Je tiens aussi à souligner que nous avons franchi de grands pas au cours de la dernière année. Parce que je vous ai donné les pistes de la vision pour le futur, mais, au cours de la dernière année, il est important de souligner le travail accompli par le ministère de l'Éducation et ses partenaires du réseau scolaire, notamment la signature des conventions de partenariat. C'est une opération d'envergure qui fait suite à l'adoption de la loi n° 88. C'est bel et bien le numéro de la loi?

Merci. Une opération d'envergure qui a permis de fixer à chaque commission scolaire des objectifs clairs afin de soutenir adéquatement la réussite des jeunes.

Je vous rappelle qu'il y a cinq buts qui ont été inscrits dans chacune des conventions: l'augmentation de la diplomation avant 20 ans, la maîtrise du français, l'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, en particulier les élèves en difficulté, l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans nos établissements, et l'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

L'élaboration de ces conventions a constitué un exercice d'envergure. C'était sans précédent dans le milieu scolaire. Chaque commission scolaire, chaque école connaît maintenant vraiment définitivement, là, en profondeur les caractéristiques de son milieu, les difficultés à surmonter, les forces sur lesquelles s'appuyer, les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Nous nous sommes par ailleurs entendus sur des mécanismes de suivi et de reddition de comptes.

En somme, l'établissement de conventions de partenariat marque l'avènement d'une façon de gérer davantage axée sur les résultats, d'une ligne de gouvernance qui présente l'avantage de mobiliser les partenaires de l'éducation -- on n'est pas dans les guerres, là, on est dans la mobilisation des partenaires de l'éducation -- autour d'objectifs mesurables ayant pour cible ultime la réussite d'un plus grand nombre d'élèves. À maintes reprises, j'ai eu l'occasion de le dire au cours des derniers mois, c'est école par école, par l'introduction de changements dans chaque milieu, que nous réussirons à conduire plus de jeunes à la diplomation, tout en maintenant, bien sûr, la qualité du diplôme octroyé.

Il y a aussi d'autres engagements que nous avons poursuivis. Évidemment, la qualité du français demeure une des priorités, concernant la formation générale de nos jeunes. Et on va poursuivre les efforts en ce sens. Et il y a des crédits prévus à cette fin.

Une enveloppe de 18,4 millions de dollars est ainsi prévue pour la poursuite du Plan d'action pour l'amélioration du français, à laquelle s'ajoute une somme de 4,6 millions de dollars pour l'embauche de bibliothécaires dans le plan du cadre d'action sur la lecture à l'école. Et, avec mon ancien chapeau de ministre de la Culture, je peux vous dire jusqu'à quel point j'accorde de l'importance à cette mesure d'embauche de bibliothécaires dans nos écoles au Québec.

Et on va aussi continuer à intensifier nos efforts pour améliorer le climat dans nos écoles. C'est une somme de 5,8 millions de dollars qui sera consacrée à la poursuite des mesures incluses dans le Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école, plan d'action qui pourra être bonifié. Nous sommes à l'écoute de nos partenaires à ce sujet.

Le ministère poursuivra également ses efforts pour assurer le maintien du parc immobilier de nos écoles. En 2011-2012, une somme de 501 millions de dollars y sera consacrée, dont 134,4 millions de dollars pour la résorption du déficit. Là, ici, je vous parle du maintien du parc immobilier. Plus de un demi-milliard de dollars, auquel s'ajoute -- vous avez bien compris -- auquel s'ajoute la somme de 300 millions de dollars pour des initiatives nouvelles, l'ajout de nouvelles classes, de nouveaux espaces ou de nouvelles écoles, littéralement, dans les régions du Québec.

Mais donc, dans les maintiens des bâtiments, ça nous permet de maintenir en bon état les écoles du Québec. Et, moi, j'estime que ça contribue à la valorisation de l'école publique. Avoir une école qui est en bon état, avoir des cours d'école rénovées, ça contribue à rendre fiers pas seulement les enfants, les parents, mais toute la communauté de son école publique au Québec.

Donc, M. le Président, je terminerai en vous disant que vous voyez bien ici que vous avez devant vous une équipe, l'équipe du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui est définitivement dédiée, vraiment dédiée à la réussite de nos jeunes.

Il y a eu de nombreuses avancées, puis il faut le dire, puis il faut le répéter. Et parler des succès dans le milieu scolaire québécois, ce n'est pas porter des lunettes roses, ce n'est pas abandonner des objectifs qu'on doit se fixer pour améliorer des choses. Mais, si on veut attirer des enseignants, si on veut attirer des hommes dans la profession d'enseignant, si je veux faire en sorte que l'école soit importante pour la communauté, pour les parents, pour la réussite des enfants, je dois aussi nommer ce qui fonctionne bien dans nos écoles. Et, il faut le dire, M. le Président, les statistiques le démontrent, depuis 2003, nous sommes sur la bonne voie. Il y a plus de jeunes, notamment plus de jeunes garçons, diplômés avant l'âge de 20 ans. Les statistiques sur le décrochage scolaire sont en diminution. Les choses s'améliorent.

Et vous avez devant vous, je vous le répète, toute une équipe non seulement de parlementaires, mais vous avez devant vous une équipe, au ministère, complètement dédiée.

Et, je terminerai sur ces mots, il y a beaucoup de gens qui travaillent fort dans le milieu de l'éducation, au premier rang, les enseignants, les directions d'école, le personnel des commissaires scolaires, mais je vais vous dire que je considère que parfois le ministère de l'Éducation est trop mal aimé. Il mérite certaines critiques, mais il mérite qu'on reconnaisse les actions menées. Je voulais profiter de ces remarques préliminaires pour souligner le travail de l'équipe de fonctionnaires du ministère de l'Éducation. Merci, M. le Président.